

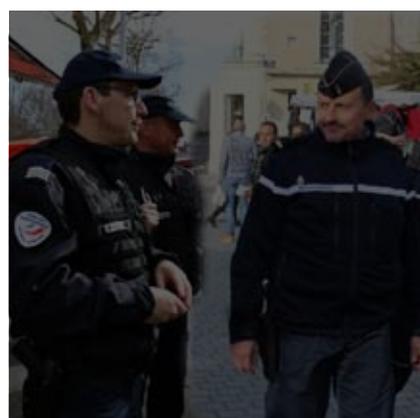
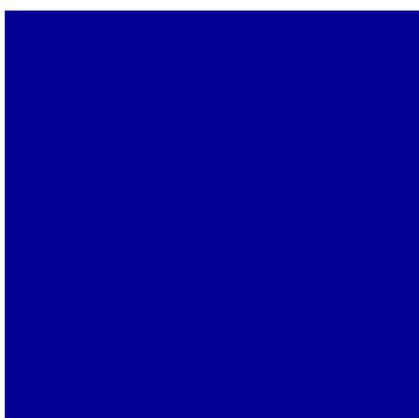


PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE

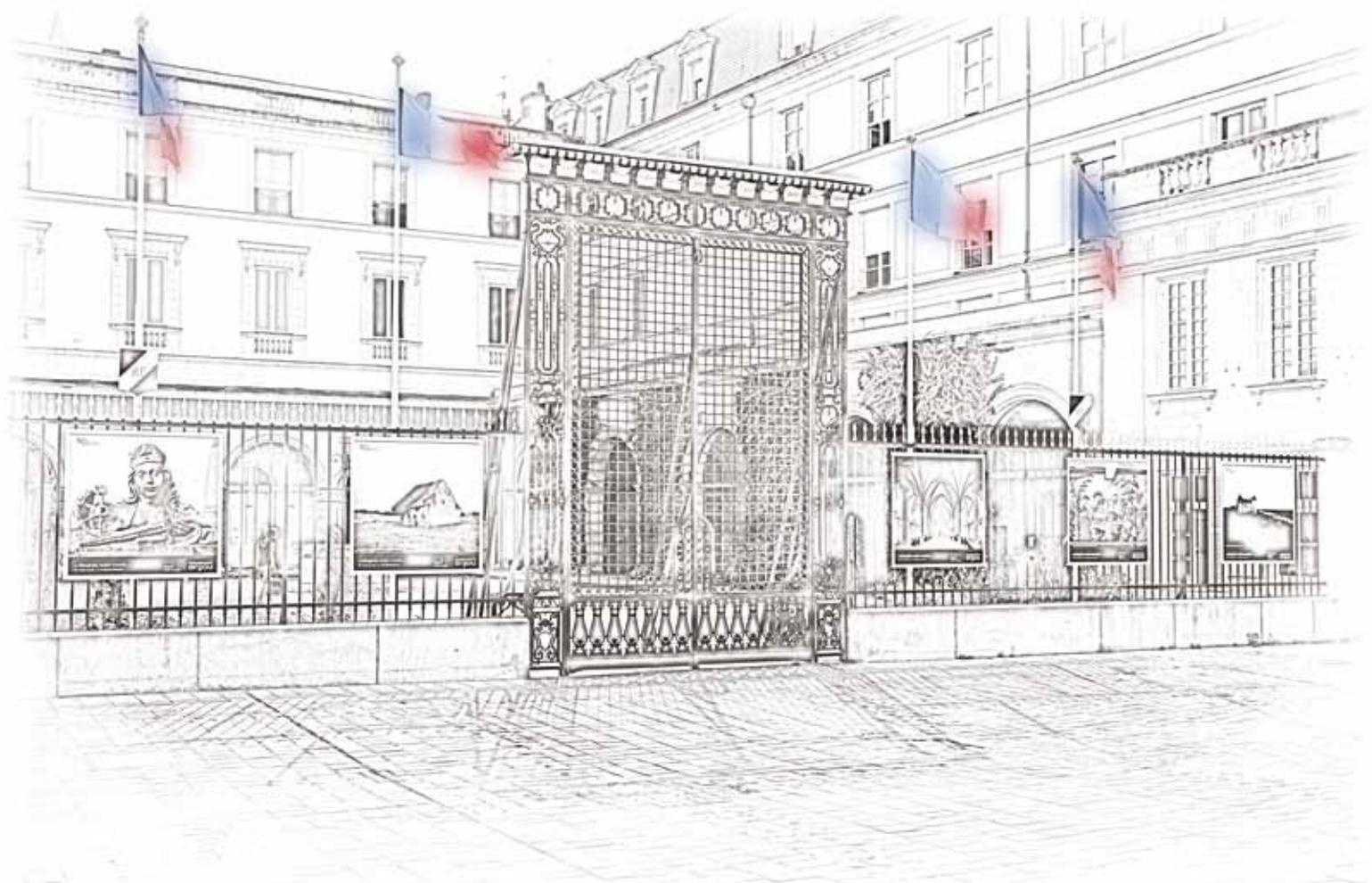
*Liberté
Égalité
Fraternité*



2021



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN MAINE-ET-LOIRE



SOMMAIRE

P 3/ Édito

P 4/ Garantir la sécurité des personnes et des biens

P 9/ Soutenir l'activité économique et l'emploi

P 11/ Agir pour le développement des territoires

P 13/ Se mobiliser pour la cohésion sociale

P 16/ Adapter les services publics aux besoins de la population

P 18/ L'activité des sous-préfectures

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Préfet de Maine-et-Loire

Édition, conception, réalisation :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle - Préfecture de Maine-et-Loire

Crédits photos : Préfecture, G. Duterte, DDSP, GGD49, SDIS49, SP Saumur, SP Segré, SP Cholet, Ecole du Génie, B. Chapiro, J. Rocha, C. Chauvigné - DICOM/Ministère de l'Intérieur - Pxhere, Unsplash, Flaticon, Laura GUION (couverture).

ÉDITO

Je suis heureux de préfacer cette édition 2021 du rapport d'activité des services de l'État dans le Maine-et-Loire.

Encore profondément marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 a aussi été l'année du renouveau. Alors que les épisodes les plus dramatiques de la pandémie s'éloignaient progressivement, 2021 nous a permis de renouer enfin avec l'espoir d'un début de sortie de la crise.

Ce rapport d'activité est le témoignage concret du dynamisme et de l'engagement de tous les services de l'État pour surmonter la crise, protéger la population et stimuler la reprise économique. Dans cette période inédite, les agents de l'État ont fait face et je tiens à leur adresser tous mes remerciements.

En 2021, le déploiement de la vaccination nous a donné l'espoir de sortir de la crise sanitaire. Cette campagne de vaccination de grande ampleur a nécessité une mobilisation exceptionnelle des services de l'État et des collectivités locales qui ont, conjointement, piloté avec succès l'ouverture de huit centres de vaccination dans le département. Cette campagne a mobilisé en outre les sapeurs-pompiers, les associations agréées de sécurité civile, les professionnels de santé et des centaines de milliers de nos concitoyens enfin, qui ont fait le choix responsable de se protéger eux-mêmes et les autres.

Autre motif d'espoir, le rebond économique permis en grande partie par le plan France Relance a dépassé nos espérances, même si évidemment, au moment où ces lignes sont écrites, la guerre en Ukraine incite à la prudence. Loin de l'effondrement économique un temps redouté, nous avons dépassé avant même la fin de l'année 2021 le niveau d'emploi et d'activité d'avant la crise. En 2021, nous nous sommes aussi projetés vers l'avenir, avec le lancement du plan France 2030 qui vise à répondre aux défis écologiques, industriels et sociaux à venir.

Outre ces événements marquants, les pages qui suivent dressent un panorama de l'ensemble des actions des services de l'État en 2021, dans toute leur richesse et leur diversité. L'organisation par la préfecture des élections régionales et départementales a constitué un moment fort de l'année 2021. Après une année 2020 atypique sur tous les plans, les services de l'État ont connu une activité dense dans le domaine traditionnel du maintien de l'ordre et de la sécurité. L'État a répondu présent en matière d'accompagnement social et de soutien aux entreprises, comme aux territoires, finançant largement de très nombreux projets locaux.

La lecture de ces pages montre que malgré les épreuves, nous avons su rebondir ensemble et aller de l'avant. Ce rapport est donc aussi l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui, aux côtés de l'État, s'engagent au quotidien pour l'intérêt général.

Je vous en souhaite bonne lecture.



Pierre ORY
Préfet de Maine-et-Loire



GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

UNE DÉLINQUANCE EN LÉGÈRE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2019

30 252 faits de délinquance ont été enregistrés en 2021 dans le Maine-et Loire, contre 31 519 en 2019, dernière année de référence utile, après une baisse notable liée à la crise sanitaire et aux confinements en 2020 (28 439 faits).

Si la délinquance générale reste stable entre 2019 et 2021, les phénomènes criminels évoluent :

- baisse des atteintes aux biens de 16,5 % par rapport à 2019, avec 15 373 faits
- mais hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique de 10 %, avec 5 767 faits

En particulier, les violences intrafamiliales marquent une hausse de 8,5 % par rapport à 2020 (1 601 faits contre 1 498 en 2020). Ces violences sont majoritairement des violences conjugales (80%).

L'activité de la police et de la gendarmerie reste stable entre 2019 et 2021 avec 10 300 individus mis en cause en 2021, contre 10 230 en 2019. Dans le même temps, le taux d'élucidation s'améliore légèrement en 2021 par rapport à 2019 : 39,9 % des affaires sont élucidées contre 38,6 % en 2019.

La lutte contre les trafics et la revente de stupéfiants

- 1 519 infractions à la législation des stupéfiants relevées en 2021 par la police et la gendarmerie (+6 % par rapport à 2019)
- 411 786 euros de stupéfiants saisis par les Douanes dans le département
- 341 infractions relevées par amendes forfaitaires délictuelles (AFD) « stup »
- 578 interpellations pour faits de trafic ou de revente
- Montée en puissance de la cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) mise en place en novembre 2020



La lutte contre les violences intrafamiliales

La lutte contre les VIF est une priorité pour l'État et ses services. En 2021, les VIF ont représenté 20 à 30 % des interventions de police et de gendarmerie, surtout en soirée. L'accompagnement des victimes s'est appuyé sur le travail de deux intervenantes sociales, co-financés avec le Conseil départemental, placées respectivement auprès du commissariat d'Angers et du groupement de gendarmerie départementale de Maine-et-Loire, qui ont traité au total 819 situations en 2021. Une psychologue a été affectée en 2021 au commissariat d'Angers pour fournir une écoute et un soutien adaptés aux victimes. La prise en charge des victimes de violences mobilise tout un réseau d'acteurs sur le terrain, et en particulier l'association France Victimes. En 2021, les travaux sur une convention pour améliorer la prise en charge judiciaire des femmes victimes de violences au CHU d'Angers et dans les centres hospitaliers du Maine-et-Loire ont bien avancé, permettant la signature de la convention en juin 2022.

LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Manifestations sur la voie publique et rassemblements

L'année 2021 a été marquée par des manifestations importantes à Angers contre le passe sanitaire. De juillet à septembre 2021, une manifestation hebdomadaire a réuni en moyenne 1 500 à 2 000 personnes à Angers, avec un pic à 3 500 personnes environ lors des rassemblements des 31 juillet et 7 août. Les services de police ont été fortement mobilisés, de même que les équipes préfectorales qui ont réuni le centre opérationnel départemental (COD) de façon hebdomadaire pour coordonner le suivi des événements.

Free party

20 rassemblements festifs illégaux, de type *free-party*, ont donné lieu au placement en garde à vue de **15** organisateurs et à plus de **950** infractions relevées (infractions routières pour les 2/3 dont **150** conduites sous stupéfiants et/ou alcool).

Campements illicites

9 campements illicites ont été recensés en 2021 sur le secteur d'Angers et son agglomération.

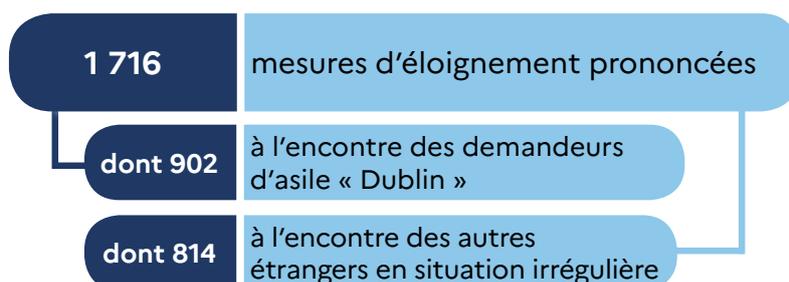
La Préfecture, en lien avec la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole, a engagé en 2021 une démarche de résorption de ces campements, avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement. Une enquête sociale a été réalisée par l'opérateur France Horizon pour mieux connaître les populations, majoritairement roms, vivant au sein de ces campements et pour réfléchir à des solutions plus adaptées à leur mode de vie. Cette démarche s'inscrit dans une dimension partenariale de moyen et long terme, nécessitant l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire.



La lutte contre l'immigration irrégulière

C'est parce qu'il mène une politique de lutte contre l'immigration irrégulière ferme que l'État peut conduire une politique d'intégration des étrangers en situation régulière. Cela implique donc de continuer à assurer, dans le strict respect des personnes et des principes de la République, l'éloignement des étrangers en situation illégale. Ainsi :

- **366 procédures** visant des étrangers en situation irrégulière ont été engagées par la police et la gendarmerie.
- **298 éloignements** effectifs ont été menés.
- **183 résidents** en provenance de toute la région ont été accueillis par le centre de préparation au retour volontaire de La Pommeraye et **85 personnes** sont rentrées dans leur pays grâce à l'aide au retour volontaire.



LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre la délinquance routière pour garantir au mieux la sécurité est un combat quotidien.

Après une année 2020 atypique marquée par les restrictions de déplacements, une augmentation de certaines infractions est relevée notamment en zone gendarmerie, en lien avec l'augmentation significative des dépistages.



| | Gendarmerie | Police |
|---|---|--|
| Nombre de décès et de blessés | 24 décès (+1) 258 blessés | 2 décès (-3) 572 blessés |
| Infractions | 26 378 infractions 1 316 conduites sous stupéfiants 1 777 conduites sous alcool | 7 755 infractions relevées par les 3 commissariats du département 55 procédures pour conduite sous l'influence de stupéfiants diligentées 357 procédures pour conduite sous alcool |
| Rétentions du permis de conduire | 2021 rétentions | 203 rétentions |

Le contrôle des transports routiers et de l'activité véhicule par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement (DREAL)



CONTRÔLES SUR ROUTE ET QAIS DE CHARGEMENT

148 opérations de contrôles sur route et quais de chargement

830 véhicules contrôlés

193 infractions relevées (pour 132 véhicules en infraction)



30 agréments délivrés pour des contrôleurs et/ou des centres de contrôle technique de véhicules légers et poids lourds

19 contrôles de centres agréés (VL/PL)

44 supervisions de contrôleurs agréés (VL/PL)

3 sanctions administratives prononcées entraînant des suspensions temporaires de l'agrément



CONTRÔLES EN ENTREPRISES

18 contrôles en entreprises
68 infractions relevées pour 5 entreprises verbalisées

CONTRÔLES TECHNIQUES

La lutte contre la fraude documentaire

130 dossiers de fraude externe ont été suivis par les Centres d'expertise et de ressources titres et les services étrangers, dont 29 dossiers de fraude relative au contrôle technique.

3 concessionnaires automobiles identifiés pour fraude à la taxe régionale concernant des véhicules de démonstration.

LA SÉCURITÉ CIVILE

En 2021, malgré une situation sanitaire contrainte par l'épidémie de COVID-19, l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers du SDIS 49 a augmenté de 7,9 % avec 39 376 interventions. Les opérations de secours à personne représentent 73 % du total des interventions du SDIS 49 en 2021, en hausse de 10,5 % par rapport à l'année 2020.

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, le SDIS 49 s'est fortement impliqué dans les actions de dépistage et de vaccination de la population contre la COVID-19. 2 300 sapeurs-pompiers environ ont été mobilisés sur toute l'année pour répondre à ces besoins, avec un nombre d'injections réalisées s'élevant à plus de 387 000.



COVID-19 : DÉPLOIEMENT DU PLAN DE VACCINATION



Tout au long de l'année 2021, la préfecture a joué un rôle majeur dans le déploiement du plan de vaccination contre la COVID-19. Le cabinet du préfet, en lien avec l'agence régionale de santé (ARS), a piloté l'ouverture des 8 centres de vaccination dans le département, en liaison étroite avec les collectivités qui ont mis à disposition les salles communales, les moyens techniques et avec le soutien des pompiers qui ont armé le dispositif. Les associations agréées de sécurité civile ont contribué également de manière décisive à la lutte contre la pandémie en participant au dispositif «Tester-alerter-protéger» et à la cellule territoriale d'appui à l'isolement. Au total, sur l'ensemble de l'année 2021, le nombre d'injections de doses de vaccin contre la COVID-19 dans le département s'élève à 1 600 006 injections, dont 1 120 650 injections en centres de vaccination.

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La protection des consommateurs et la régulation des marchés

Des contrôles sont effectués par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) dans tous les secteurs (produits alimentaires et non alimentaires, services, ...) et à tous les stades de l'activité économique (production, transformation, importation, distribution, commerce électronique).

1 300 contrôles d'entreprises et de sites internet ont ainsi été effectués dans ce cadre.



La qualité et la sécurité de l'alimentation

479 inspections de sécurité sanitaire des denrées animales ont été réalisées dans 335 établissements, dont **139** en établissements de restauration collective à caractère social.

La santé et la protection animale

Les services de l'État veillent au respect des exigences réglementaires visant à réduire la souffrance animale et contrôlent les élevages en prévention des maladies contagieuses réglementées, qui peuvent être transmissibles à l'homme et/ou d'importance économique majeure.

570

inspections au titre de la protection animale et de la biosécurité dans des lieux détenant des animaux de rente.

1 100

prélèvements effectués en élevage pour le dépistage des salmonelles, de l'influenza aviaire ou la recherche de résidus dans les chaînes alimentaires.

52

enquêtes épidémiologiques menées dans des élevages de bovins concernant la tuberculose.

40

contrôles réalisés dans les élevages, refuges et pensions concernant les animaux de compagnie.

LA POLICE DES INSTALLATIONS CLASSÉES INDUSTRIELLES

Pour prévenir les nuisances et les risques, les installations classées pour la protection de l'environnement font l'objet d'inspections périodiques par les services de la DREAL. La fréquence de ces inspections dépend des enjeux de ces sites.



208

visites d'inspection de sites industriels.

28

arrêtés préfectoraux de mise en demeure de respecter la réglementation applicable.

15

autorisations d'exploiter accordées.

108

inspections conduites par la DDPP dans les élevages et industries agro-alimentaires.



SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

LES SUITES DU PLAN FRANCE RELANCE

Pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, l'État a déployé dès mars 2020 des mesures de soutien pour protéger les entreprises et les salariés (pour le Maine-et-Loire, 1,1 milliard d'euros de Prêt Garanti par l'État, 320 millions d'euros pour l'activité partielle et 321 millions d'euros pour le fonds de solidarité), puis en septembre 2020 le plan France Relance, de **100 milliards d'euros**, pour relancer l'économie française.

Les deux objectifs macro-économiques de court terme, fixés au lancement du plan de relance à l'été 2020, ont été atteints :

- France Relance a soutenu la reprise d'activité et les investissements dans de nombreux secteurs d'activité (bâtiments et travaux publics, industries, transports, agriculture, mer, culture). La France a ainsi retrouvé son niveau de pré-crise dès la fin du troisième trimestre 2021, et la croissance pour 2021 a été de 7%. Sans cet investissement massif, il aurait fallu plus de 5 trimestres supplémentaires pour retrouver ce niveau d'activité.
- Alors que l'objectif était de faire baisser le niveau de chômage en 2021 par rapport à 2020, l'emploi salarié en France a dépassé son niveau d'avant-crise dès le deuxième trimestre 2021. **Le taux d'emploi, à 73 % en 2021, est au plus haut depuis 1975. En Maine-et-Loire, le taux de chômage a baissé de plus de 13 % sur un an.**

Depuis septembre 2020, 978 M€ consacrés à France Relance en Maine-et-Loire

Mesures au titre de la Cohésion

517 M€

Mesures au titre de l'Écologie

171 M€

Mesures au titre de la Compétitivité

85 M€

Baisse des impôts de production

205 M€

LE MAINTIEN À UN HAUT NIVEAU DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE DES ENTREPRISES

Le dispositif exceptionnel d'activité partielle, adopté au printemps 2020 pour faire face à la pandémie et à ses conséquences sur l'économie, a été reconduit quasiment à l'identique en 2021 pour les publics éligibles, tout en faisant l'objet d'adaptations en cours d'année pour ce qui concerne les règles d'indemnisation.

Le soutien apporté par l'État aux entreprises à travers ce dispositif depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020 s'élevait en Maine-et-Loire à la fin de l'année 2021, à **320 millions d'euros pour 33 millions d'heures**.

Quatre secteurs d'activité ont totalisé plus de 60% du montant des aides versées en 2021 : la restauration (37%), le commerce de détail (10%), les activités sportives, récréatives et de loisirs (8%) et l'hébergement (6%).

LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

5 plans de sauvegarde ont été instruits par les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).

4 conventions de revitalisation à la charge d'entreprises ayant mis en œuvre un plan de sauvegarde ont été signées durant l'année, prévoyant des contributions de la part des entreprises pour un montant total de 1 400 000 euros.

LA GARANTIE DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES

Dans le cadre de cette réforme prioritaire, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, au plus tard le 1^{er} mars de chaque année. Des actions doivent être mises en œuvre dès que le résultat de l'index d'égalité est inférieur à 75 points.

Au titre de l'année 2021, 477 entreprises ont déclaré cet index, ce qui représente 92% des entreprises concernées par cette obligation.

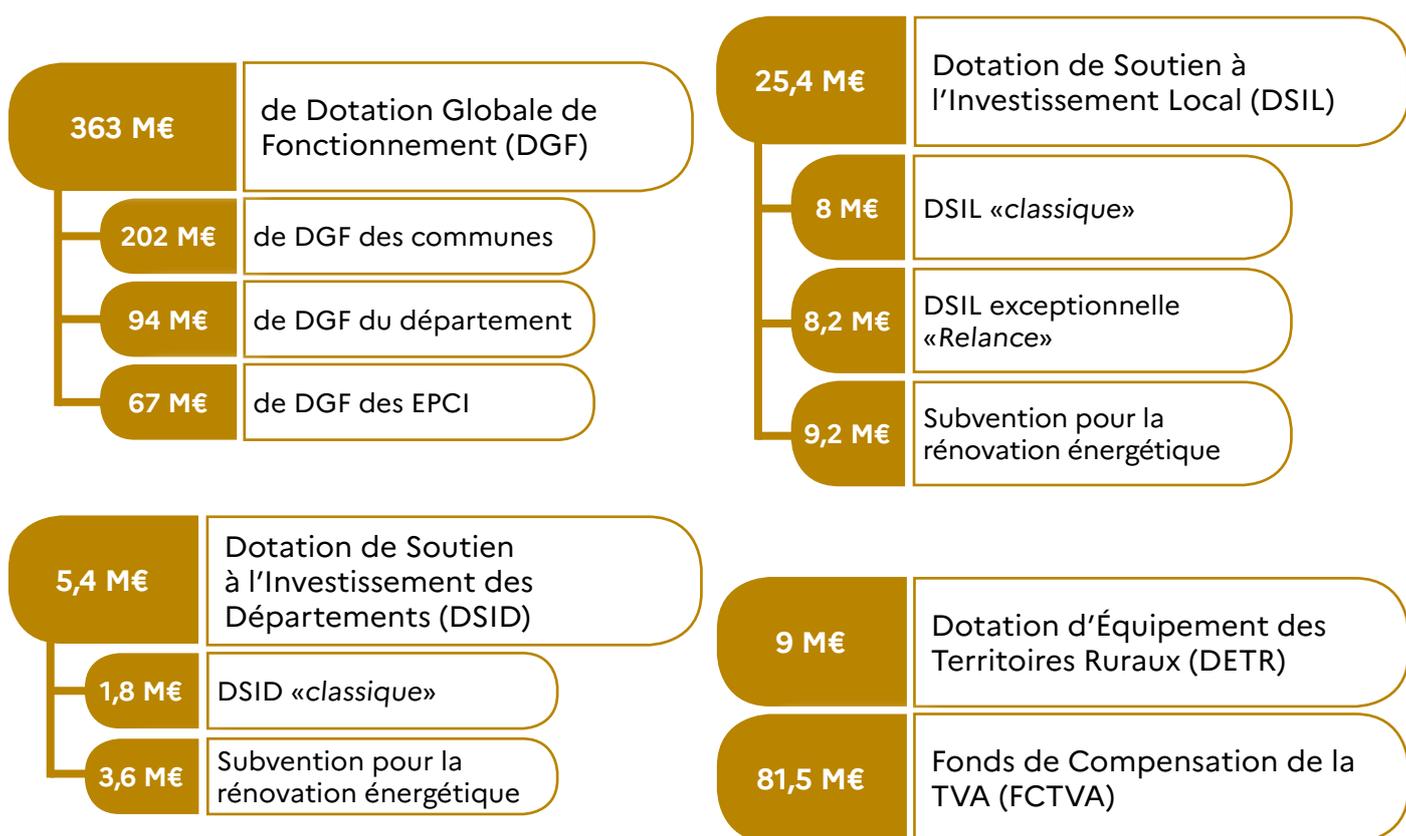




AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Un développement harmonieux des territoires ruraux, tenant compte de l'urgence environnementale et visant à renforcer le lien social, est au cœur des préoccupations des services de l'État. L'objectif est notamment d'être aux côtés des collectivités pour concevoir un cadre de vie de qualité, respectueux de l'environnement.

LES AIDES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



LE CONTRÔLE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Une importance particulière a été portée à cette mission de vérification des stations d'épuration et des réseaux qui y conduisent les eaux usées, notamment en raison de l'obligation de respect de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines. Ainsi, la police de l'eau du Maine-et-Loire a identifié en 2021 **105 systèmes non conformes sur les 412 que compte le département.**

Le soutien aux agriculteurs contre les aléas climatiques

L'État a attribué 4 400 000 € à 80 exploitations agricoles du Maine-et-Loire dans le cadre du Plan de Relance. Cette aide a notamment permis de financer des dispositifs d'arrosage par goutte à goutte, des sondes capacitatives, des automatisations des systèmes d'arrosage pour éviter les pertes en eau, des canons d'arrosage intelligents...



Aléa gel du printemps 2021

14 328 703 €

attribués aux différentes filières : arboriculture, viticulture et pépinières, apiculture.

L'appel à projets « jardins partagés »

14 dossiers ont été sélectionnés dans le département et une enveloppe de 90 000 € a été dédiée à leur financement. L'objectif de ce dispositif est de permettre l'accès à une alimentation saine, locale et à moindre coût, mais aussi de créer du lien social en favorisant les échanges de voisinage et intergénérationnels en zones urbaine et périurbaine.

LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LA MOBILITÉ DURABLE



Les projets de pôles d'échanges multimodaux des gares de Cholet et d'Angers Saint-Laud ont été désignés lauréats de l'appel à projet « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » et ont obtenu à ce titre un montant de subvention de l'État respectivement de 1 240 000 € et de 530 000 €.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La filière méthanisation

À la suite du plan national «Énergie Méthanisation Autonomie Azote», des méthaniseurs d'effluents d'élevage collectifs se développent pour produire du bio méthane, une énergie renouvelable provenant des déjections animales.

On compte ainsi 41 unités de méthanisation dans le département, recensées au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement, dont 28 en fonctionnement.

Ce procédé peut être considéré comme une activité agricole, lorsque la production est issue pour au moins 50 % de matières provenant de l'exploitation.

A ce titre, 90 % des installations du département sont suivies par les services de la DDPP qui instruisent les nouvelles demandes et contrôlent les installations existantes pour que cette activité se fasse dans le respect de l'environnement et qu'elle ne génère pas de nuisances pour le voisinage. Ils accompagnent également les porteurs de projet en amont du dépôt des dossiers, ce qui permet d'anticiper les difficultés (environnement, urbanisme, sanitaire...).

À noter que pour la deuxième année consécutive, la DREAL a mis en place une démarche dématérialisée pour la déclaration annuelle des bilans de

fonctionnement des installations valorisant le biogaz, ce qui permet d'améliorer la connaissance des méthaniseurs de la région, notamment sur la question des approvisionnements.

La filière éolienne et photovoltaïque

Par ailleurs, tous les grands projets sont désormais intégrés au pôle énergies renouvelables jusqu' alors dédié aux projets de parcs éoliens ou photovoltaïques. Cette instance de consultation permet aux élus ou porteurs de projets de présenter leurs dossiers de développement des énergies renouvelables, en amont de toute procédure d'autorisation réglementaire. L'objectif étant de les informer des enjeux et contraintes spécifiques inhérentes à ces projets, d'en faciliter l'avancement et de les conseiller, dans le respect des stratégies nationales et régionales.

4

projets de parcs photovoltaïques ont vu le jour en 2021 sur un total de 7 actuellement raccordés au réseau.

18

parcs éoliens en service (soit 179 MW). 12 parcs complémentaires totalisant 321 MW sont autorisés. 2 sont en projet.

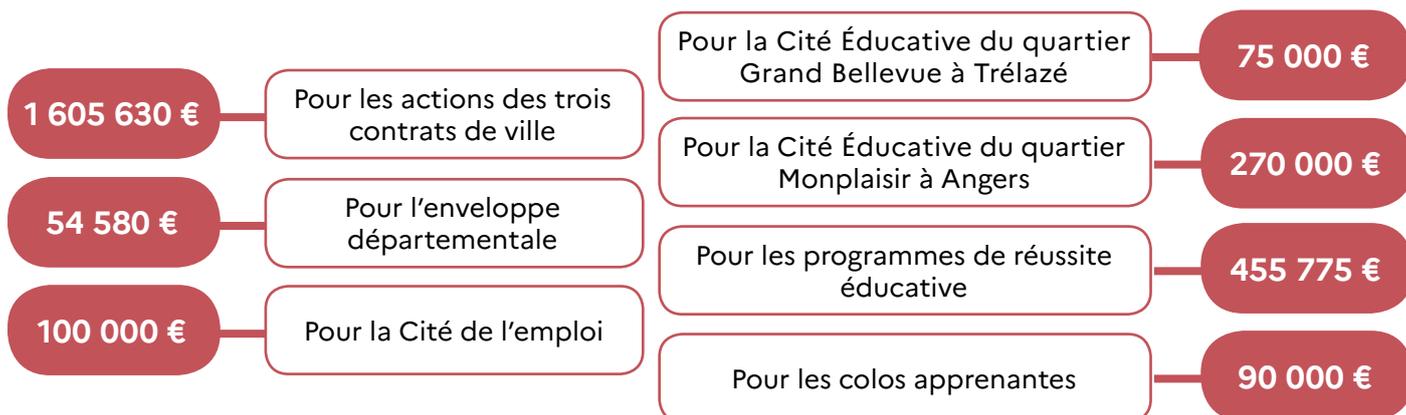


SE MOBILISER POUR LA COHÉSION SOCIALE

Afin de maintenir le lien social et combattre les inégalités dans le contexte de grave crise sanitaire, l'État et ses services ont redoublé d'effort pour aider les personnes les plus fragiles, en situation de précarité passagère ou durable.

L'INVESTISSEMENT DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2021, le montant des crédits délégués pour cette politique a atteint pour le département un niveau inégalé de **2 650 985 €** dont :



Nathalie Elimas, secrétaire d'état chargée de l'éducation prioritaire, s'est rendue dans le quartier Monplaisir dans le cadre du programme Cité Éducative - mai 2021

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PLUS FRAGILES

L'hébergement

Un financement de 14 846 705 Euros

870 places d'hébergement généraliste

217 places d'hôtel en moyenne par jour

1 891 places de logement accompagné



| | |
|--|--|
| L'aide aux majeurs protégés et aux publics vulnérables | <ul style="list-style-type: none"> Un financement de 9 816 617 € a permis de financer 7 105 mesures de protection des majeurs vulnérables. |
| La protection de l'enfance | <ul style="list-style-type: none"> 1 835 000 € de participation de l'État ont été attribués pour des actions de protection maternelle et infantile (PMI) et d'aide sociale à l'enfance au titre de la contractualisation État/ARS/Département, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022. |
| La lutte contre la pauvreté | <ul style="list-style-type: none"> L'État a participé à hauteur de 1 259 676 € à la stratégie de lutte contre la pauvreté menée avec le Département. |
| L'insertion des personnes handicapées | <ul style="list-style-type: none"> 9 entreprises adaptées ont été conventionnées pour 720 postes en équivalent temps plein (ETP) travailleurs handicapés. 8 482 170 € en aides au poste. 314 399 € au titre du FATEA (Fonds d'accompagnement à la Transformation des Entreprises Adaptées). |
| L'insertion par l'activité économique | <ul style="list-style-type: none"> Un financement de 16 831 982 € 1 573 ETP financés. 76 dispositifs conventionnés au sein des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). |
| Les contrats aidés | <ul style="list-style-type: none"> 826 contrats initiative emploi jeunes (CIE) signés. 487 parcours emploi compétences (PEC) tous publics. |

L'INTÉGRATION ET LE SÉJOUR DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

La France est et demeure une terre d'accueil, d'hébergement et d'intégration comme en témoigne l'invitation de **452 nouveaux Français** pour la remise de leur décret ou de leur déclaration de nationalité française, ainsi que la délivrance de **5 972 titres de séjours** en 2021.

Asile

- Un financement de 6 291 996 €
- 1 196 places dédiées à l'hébergement des demandeurs d'asile.



Chaque année, les personnes recevant la nationalité française sont conviées individuellement à leur remise de décret ou de déclaration de nationalité française.

Intégration

- Un financement de 1 925 501 €
- 10 actions en matière d'intégration des réfugiés et d'apprentissage de la langue française financées.
- 316 places d'hébergement pour les bénéficiaires d'une protection internationale.

LA SOLIDARITÉ ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Les commissions solidarité, la reconnaissance aux rapatriés et supplétifs de la guerre d'Algérie et la reconversion professionnelle des anciens militaires



Lors de chaque cérémonie patriotique, Pierre Ory, préfet de Maine-et-Loire, vient saluer les porte-drapeaux

278 000 €

d'aide financière (difficultés financières, frais médicaux, aides pour le maintien à domicile) attribué par l'ONACVG, soit 399 dossiers présentés lors de 6 commissions solidarité.

65 096 €

ont été répartis entre 17 harkis et 5 veuves.

8

anciens militaires ont obtenu une prise en charge partielle de leur reconversion professionnelle.



ADAPTER LES SERVICES PUBLICS AUX BESOINS DE LA POPULATION

L'accessibilité et la proximité des services publics sont des éléments essentiels pour accroître l'attractivité des territoires ruraux, mais aussi pour favoriser la cohésion sociale.

L'ACCÈS POUR TOUS À DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Le réseau départemental des structures France Services

Les espaces France Services succèdent aux Maisons du service au public depuis le 2^e semestre 2019, en offrant un bouquet de prestations plus étoffé. La labellisation de ces structures répond à des exigences accrues en termes de qualité et de service rendu à l'utilisateur. Le département comptait 14 maisons de services au public (MSAP) en 2018. Il disposait au 31 décembre 2021 de **23** France Services, ce chiffre devant être porté à **27** en fin 2022, dont un bus itinérant, ce qui permettra d'atteindre l'objectif fixé pour le département.

L'action des sous-préfectures au plus proche des territoires

Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, le travail des sous-préfectures de Cholet, Saumur et Segré-en-Anjou Bleu s'est poursuivi au plus près du terrain. Ces 3 sous-préfectures d'arrondissement ont accompagné les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets de développement et assuré l'exercice des missions régaliennes et de service au public à l'échelle infra-départementale (suivi des associations, des rassemblements et manifestations, du contrôle de légalité, commissions de sécurité d'arrondissement, expulsions locatives, armes, plans communaux de sauvegarde...).

L'évolution du réseau de la direction départementale des finances publiques (DDFiP)

Le service de gestion comptable (SGC) de la couronne d'Angers situé à Trélazé a été renforcé avec le regroupement des trésoreries de Chalonnes et Thouarcé et l'installation de deux conseillers aux décideurs locaux (CDL) sur ce périmètre. L'un a en charge les communes de l'agglomération d'Angers et le second la communauté de communes Loire-Layon-Aubance et les communes et syndicats qui la constituent.



8 nouveaux accueils de proximité, en plus des six déjà existants, ont été mis en place en janvier 2021.

Le développement du partenariat ordonnateur-comptable

La DDFiP propose aux collectivités locales et à certains établissements publics une offre de services adaptée à leurs besoins, en s'engageant contractuellement sur des objectifs opérationnels. Dans ce cadre,

des conventions de partenariat sont élaborées conjointement par l'ordonnateur et le comptable et peuvent prendre la forme d'une **convention de services comptable et financier (CSCF)**. 2 CSCF ont ainsi été signées avec la Directrice générale du CHU d'Angers et le Maire de la ville d'Angers, Président de la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole.

Les conventions de contrôle allégé en partenariat (CAP)

3 conventions de ce type ont par ailleurs été conclues entre le centre des finances publiques de Seiches-sur-le-Loir et la commune de Corzé, entre la Paierie départementale, le Département de Maine-et-Loire et le Village Saint-Exupéry et entre le SGC de la couronne d'Angers et la ville des Ponts-de-Cé.

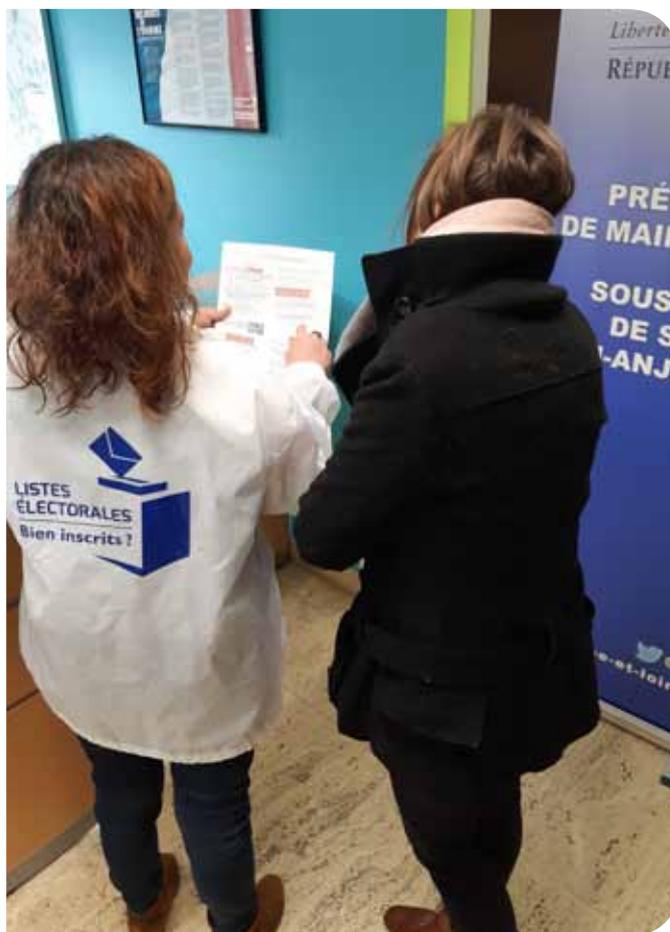
LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



L'année 2021 a été marquée par l'organisation du double scrutin (élections régionales et départementales) qui s'est tenu les 20 et 27 juin. Dans le département, plus de 577 000 électeurs ont ainsi été appelés à élire le même jour, leurs conseillers régionaux et départementaux dans un contexte de crise sanitaire.

Concernant les élections départementales, pour l'ensemble des 21 cantons, 68 binômes de candidats ont déposé leur candidature à la préfecture avant le 1^{er} tour et 42 binômes en amont du second tour.

S'agissant des élections régionales, les listes de candidats déposées à la préfecture de région, ont été au nombre de 8 en amont du 1^{er} tour et de 4 pour le 2nd tour.



| Taux de participation | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Régionales | | Départementales | |
| 1 ^{er} tour 29,25 % | 2 ^e tour 30,31 % | 1 ^{er} tour 29,36 % | 2 ^e tour 30,37 % |

LA MUTUALISATION DES FONCTIONS SUPPORTS DES SERVICES DE L'ÉTAT



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les missions supports de la préfecture et des directions départementales interministérielles (DDI) sont prises en charge par un nouveau service déconcentré de l'État, le secrétariat général commun départemental (SGCD). Son périmètre de gestion recouvre 600 agents relevant de 6 ministères distincts. L'action de cette nouvelle entité, visant à gagner en efficacité, professionnalisme et rationalité, a d'ores et déjà permis de mutualiser l'ensemble du parc automobile des directions départementales interministérielles et les crédits de fonctionnement à hauteur de 97 %.



L'ACTIVITÉ DES SOUS-PRÉFECTURES

Sous-préfecture de Cholet

Malgré l'incendie subi par la sous-préfecture en janvier 2021, qui a fortement altéré les conditions de travail et d'accueil des partenaires, une activité soutenue a été maintenue en 2021 jusqu'à la réouverture au public en janvier 2022.

Pendant la période de réfection, une assistance téléphonique des usagers a été mise en place dans l'attente de la réouverture du point d'accueil numérique. L'ouverture d'une boîte mail dédiée a permis d'accompagner les collectivités, les entreprises, les associations et les citoyens dans la mise en œuvre quotidienne des mesures sanitaires (environ 500 questions traitées).

Le soutien aux entreprises du territoire et à la relance de l'économie s'est accru en 2021. Les dotations aux collectivités de l'arrondissement (DSIL et DETR) ont représenté 7,88M€ en 2021.

Le déploiement des nouveaux outils de contractualisation territoriale s'est poursuivi sur le territoire avec la signature du CRTE de Mauges Communauté, l'élaboration du CRTE du Choletais, la signature des conventions Petites Villes de Demain de Lys-haut-Layon et Mauges-sur-Loire.

En 2021, l'État et l'agglomération du Choletais ont continué d'accompagner le projet stratégique de création d'un nouveau site Thalès à Cholet dans le cadre d'un comité de pilotage mensuel. Ce site projette d'accueillir 500 nouveaux salariés à l'horizon 2023 et 2770 salariés au total à l'horizon 2030.

L'année 2021 a également été marquée par l'organisation de nouvelles élections municipales à Cholet en septembre.

Enfin, un nouveau sous-préfet, Ludovic Magnier, a été nommé le 26 août 2021.



**Cérémonie de prise de fonction de Ludovic Magnier, sous-préfet de Cholet
Septembre 2021**

Sous-préfecture de Segré-en-Anjou Bleu

L'organisation de la sous-préfecture a été adaptée à l'évolution de la situation sanitaire en 2021. L'accueil des usagers a été maintenu sur rendez-vous. Le point d'accueil numérique a été renforcé avec le recrutement d'un jeune en mission de service civique.

L'année 2021 a été marquée par l'organisation d'élections municipales partielles intégrales pour une commune (Erdre-en-Anjou).

En 2021, la sous-préfecture s'est impliquée de manière croissante sur les dossiers environnementaux (éolien, méthanisation, déchets et dans une moindre mesure le photovoltaïque), en lien avec les collectivités.

Enfin, les sujets de ruralité (France Services, téléphonie mobile, fibre, présence postale) continuent d'être traités par la sous-préfète, référente départementale, en lien avec les services de la direction de l'interministérialité et du développement durable de la préfecture.

Sous-préfecture de Saumur

L'année 2021 a marqué le retour des grands rassemblements et manifestations traditionnelles dans l'arrondissement de Saumur, en particulier dans sa ville chef-lieu (Anjou Vélo vintage, Carrousel des écoles militaires, 26e journées nationales du livre et du vin) mais également dans les communes rurales, toutes annulées en 2020. La sous-préfecture a été mobilisée pour veiller à la sécurisation de ces événements.

L'inauguration du musée d'Art Contemporain à l'Abbaye royale de Fontevraud, en septembre 2021, en présence du Premier ministre et de la ministre de la Culture, a constitué un temps fort de l'activité de la sous-préfecture.

En matière d'accueil du public, 1 639 personnes ont sollicité l'appui du point d'accueil numérique en 2021. Dans le contexte du Brexit et compte-tenu du nombre élevé de ressortissants britanniques dans l'ar-



Visite du préfet et de la sous-préfète de Segré de la nouvelle usine Manitou à Candé en juillet 2021

rondissement de Saumur, un guichet spécifique destiné aux opérations de biométrie a été mis en place. Au total, près d'un millier de ressortissants britanniques a été reçu au sein du point Brexit de la sous-préfecture.

La sous-préfecture a poursuivi une activité importante de conseil juridique et d'appui aux élus pour la gestion de dossiers locaux, par exemple sur l'avenir de la zone industrielle de Méron (Montreuil-Bellay), sur le complexe hôtelier et œnotouristique de Parnay ou encore sur le projet de valorisation du site équestre de Verrie.

Enfin, la sous-préfecture a participé à la préparation et au suivi de dossiers de différentes instances : conseils d'administration de l'abbaye de Fontevraud, comités de pilotage action coeur de ville, comité de pilotage Natura 2000...



Inauguration du Musée d'Art Contemporain de Fontevraud en présence du premier ministre Jean Castex et de la ministre de la Culture Roselyne Bachelot en septembre 2021



CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Place Michel Debré
49934 Angers cedex 9
Tél : 02 41 81 81 81

SOUS-PRÉFECTURE DE CHOLET

30 rue Tremolière
49300 Cholet
Tél : 02 41 81 82 82

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR

33, rue Beaurepaire BP 149
49414 Saumur Cedex
Tél : 02 41 81 83 83

SOUS-PRÉFECTURE DE SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU

2, rue Lamartine - BP 40316
49504 Segré Cedex
Tél : 02 41 81 80 80

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

6, avenue du Grand Périgné
CS 90087
49 071 Beaucouzé Cedex
02 41 33 21 03

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Cité administrative
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 79 68 30

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES

15, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers Cedex 01
02 41 47 82 98

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue Talot – BP 84112
49 041 Angers
02 41 20 22 00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

15 bis, rue Dupetit Thouars
49 036 Angers Cedex 01
02 41 57 52 00

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

33, rue du Nid de Pie
49 000 Angers
02 41 22 94 00

UNITÉ TERRITORIALE 49

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT
Rue du Cul d'Ânon
49 124 St Barthelémy d'Anjou
02 41 33 52 50

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Cité administrative – Bat. M
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 86 65 00

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

15 bis, rue Dupetit-Thouars
49047 Angers Cedex 01
Tel : 02 41 86 62 20

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

EMPLOI-TRAVAIL
12 rue Papiou de la Verrie
CS 23607
49 036 Angers Cedex 1
02 41 54 53 52

SOLIDARITÉS

Cité administrative - Bat. M
15 bis, rue Dupetit Thouars
49 047 Angers
02 41 72 47 20

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.maine-et-loire.gouv.fr

 Twitter @Prefet49

 Facebook @Prefet49